

Quand la guerre trouble le genre
Quand la guerre trouble le genre

La guerre est-elle émancipatrice pour les femmes ?

Françoise THÉBAUD

RÉSUMÉ

Posée pour les conflits des xx^e et xxi^e siècles, la question, complexe, de l'émancipation des femmes par la guerre, appelle une réponse nuancée, entre un « oui, mais » et un « non, mais ». La guerre, qui nécessite la mobilisation des femmes au travail puis aussi au combat, trouble le genre et modifie certaines trajectoires individuelles mais elle est aussi synonyme de terribles épreuves. Elle n'est pas, ou rarement, la cause directe des mutations égalitaires comme l'acquisition par les Européennes de l'égalité civile et politique ou la féminisation des armées.



Équipe de football féminine composée d'ouvrières de l'AEC Munitions Factory à Beckton, Londres, durant la Première Guerre mondiale.

Source : Impérial War Museum, Londres.



Gaston Ry, Pour libérer la France, Françaises ! Venez au corps féminin des transmissions, 1943, Alger. Affiche, 106,4 x 66,3. Coll. La Contemporaine, D.R.

Alors que le XIX^e siècle exclut les femmes du combat et voit disparaître les accompagnatrices des armées, nombreuses lors des guerres napoléoniennes, la question du rôle émancipateur ou non de la guerre ne se pose que pour les conflits des XX^e et XXI^e siècles. Elle fait débat chez les historien-ne-s qui y répondent différemment mais toujours de façon nuancée, entre un « oui, mais » et un « non, mais ». En effet, les femmes ne constituent pas un groupe homogène et les effets de la guerre diffèrent selon l'âge, l'appartenance sociale, la nationalité, le lieu de résidence, sans oublier les engagements politiques. Par ailleurs, émancipation est un terme polysémique. On peut parler d'émancipation juridique et s'interroger sur l'acquisition ou non par les femmes de nouveaux droits. On peut aussi observer le quotidien et se demander si la place des femmes dans la famille ou au travail a changé et dans quel sens, voire même si l'image de « la » femme s'est transformée.

Une Grande Guerre émancipatrice ?

La thèse de l'émancipation des femmes au lendemain de la Grande Guerre s'appuie sur trois arguments qui peuvent être nuancés : la guerre aurait constitué une expérience d'autonomie ; la guerre aurait engendré des « garçonnnes », femmes aux mœurs libérées ; les femmes auraient acquis de nouveaux droits, notamment celui de voter. Certes, la plupart des États belligérants appellent les femmes à participer à l'effort de guerre, rarement pour grossir les rangs des armées (corps auxiliaires féminins au Royaume-Uni, combattantes en Serbie et Russie), fréquemment pour remplacer les hommes au travail. Dans la production d'armements, secteur stratégique, les salaires sont plus élevés que dans les métiers traditionnellement féminins et les ouvrières y sont parfois perçues comme des profiteuses de guerre. Mais travailler est d'abord et avant tout une expérience de surmenage, notamment pour les mères de famille ouvrières et les paysannes des régions rurales de France, Allemagne et Russie où la réquisition du bétail alourdit les tâches agricoles. Les femmes subissent aussi d'autres épreuves : solitude et deuil, fortes pénuries et faim dans les empires centraux soumis au blocus maritime et dans les zones occupées par les troupes allemandes (Belgique, nord-est de la France, Europe centrale), violences sexuelles et

sexuelles lors des invasions. À l'issue du conflit, les femmes sont par ailleurs invitées à regagner leur « vraie » place, celle de mères-ménagères, même si la mort massive des hommes a créé des opportunités professionnelles. En France comme dans les États autoritaires, une politique nataliste associe alors mesures incitatives et répressives.

La question des droits politiques

Popularisé par le roman éponyme du Français Victor Margueritte (1922), le phénomène de la garçonne ne touche que les villes de l'Ouest européen pour ce qui est de la nouvelle mode vestimentaire et capillaire (cheveux courts, mollets apparents), et un tout petit milieu en matière de libération sexuelle. Ces garçonnnes, ou *flappers* en terre anglophone, écoutent des musiques venues d'Amérique, pratiquent de nouvelles danses, adoptent la cigarette pour certaines et prennent le volant pour les plus aisées. Elles votent au Royaume-Uni et en Allemagne mais pas en France. Malgré l'usage par les militantes britanniques dès 1915 du slogan « *Votes for Heroines as well as Heroes* », il n'y a pas, en effet, de causalité directe entre Grande Guerre et obtention des droits politiques par les Européennes. Depuis la création de l'Alliance internationale pour le suffrage des femmes (1904), le droit de vote est la grande revendication des féministes à l'échelle nationale, européenne et internationale. Les Finlandaises votent depuis 1906, les Norvégiennes depuis 1913. États neutres pendant le conflit, le Danemark accorde les droits politiques en 1915, les Pays-Bas l'éligibilité en 1917 et le suffrage en 1919, tandis qu'en Russie, la révolution de février cède à la pression des femmes. À l'issue de la guerre deviennent citoyennes les Britanniques (de plus de 30 ans), les Allemandes, les femmes de nouveaux États issus du démembrement des empires (Autriche, Hongrie, Tchécoslovaquie, Pologne), mais pas les Françaises (à cause de l'obstruction du Sénat), ni les Italiennes. Toutes les Belges peuvent voter aux municipales mais seules les veuves de guerre votent aux législatives, traduction du « suffrage des morts » que le poète français Maurice Barrès appelait de ses vœux dès 1915. Quant aux Grecques qui ont vécu une décennie de guerre (1912-1922) et pour certaines d'éprouvants déplacements de population, elles obtiennent le suffrage municipal en 1930.

La Seconde Guerre mondiale et ses suites : l'achèvement de l'émancipation ?

1945 a longtemps été présentée comme l'achèvement de l'émancipation des femmes, notamment en France où elles deviennent citoyennes (article 17 de l'ordonnance du 21 avril 1944), un an avant les Italiennes. Mais l'émancipation civile des Françaises est plus tardive (1965-1985) et les années d'après-guerre sont celles d'une forte répression de l'avortement. Plus encore, l'acquisition de la citoyenneté politique est concomitante d'une forme spécifique de châtiement de la collaboration, la tonte publique d'environ 20 000 femmes, pratique humiliante déjà exercée sur des Républicaines lors de la guerre civile espagnole (1936-1939), fréquente également lors de la guerre civile grecque (1946-1949). Caractérisée par sa violence à l'encontre des civils, la Seconde Guerre mondiale engendre de terribles épreuves pour de nombreuses femmes : bombardements des villes, déportation et assassinat des juives comme des juifs de toute l'Europe ainsi que de nombreux Tsiganes, expériences médicales menées par les nazis dans les camps d'extermination et stérilisation des femmes tsiganes à Ravensbrück, malnutrition et faim dans les pays occupés par l'Allemagne nazie, viols massifs par des soldats alliés ou ennemis, exode pour fuir l'avancée des troupes ennemies ou consécutif à la reconfiguration des frontières en 1945. Si la mobilisation des femmes à l'usine de guerre concerne surtout le Royaume-Uni, arsenal des Alliés aux côtés des États-Unis et du Canada, leur engagement au combat ou dans la Résistance est cependant plus étendu qu'entre 1914 et 1918. La plupart des armées ont désormais des corps auxiliaires féminins, l'Armée rouge incorpore des combattantes (y compris des pilotes de chasse), la politisation du quotidien en territoire occupé pousse de nombreuses femmes à résister, avec les mêmes conséquences que pour les hommes en cas d'arrestation (torture et déportation). Partout en Europe occupée, d'autres femmes s'engagent du côté de la collaboration, manifestant là encore que leur domaine n'est pas que le foyer.

Incontestablement, la guerre trouble le genre et modifie certaines trajectoires individuelles de femmes. Mais s'agit-il d'émancipation ? Publié en 1985, l'essai documentaire de l'écrivaine biélorusse Svetlana Aleksievitch nuance fortement l'image héroïsée de la « Grande Guerre patriotique » et souligne, comme son titre, que « la guerre n'a pas un visage de femme ». De son côté, la guerre d'Algérie montre le caractère souvent temporaire des transgressions de genre : le courage des moudjahidates n'empêche pas l'affirmation d'un regain de traditionalisme après l'indépendance du pays. Plus récemment, le lot d'atrocités qui a accompagné les combats en ex-Yougoslavie (1991-1995) souligne que les femmes sont d'abord des victimes de la guerre, cible privilégiée d'une épuration ethnique (viols, esclavage sexuel). Enfin, favorisée par leur professionnalisation qui contribue à dissocier le

masculin de la guerre, la féminisation récente des armées européennes, y compris dans des corps combattants, s'inscrit dans les mutations égalitaires des dernières décennies, où les féministes ont su déconstruire le féminin. À l'heure actuelle, l'armée française comporte un peu plus de 15 % de femmes, tous corps confondus, faisant d'elle l'une des plus féminisées d'Europe.

BIBLIOGRAPHIE

AMRANE, Djamila, *Les femmes algériennes dans la guerre*, Paris, Plon, 1991.

BRAYBON, Gail, SUMMERFIELD, Penny, *Out of the Cage : Women's Experiences in Two World Wars*, Londres & New York, Pandora, 1987 (rééd. Routledge, 2014).

THÉBAUD, Françoise, « Penser les guerres du xx^e siècle à partir des femmes et du genre. Quarante ans d'historiographie », *Clio. Femmes, genre, histoire*, n° 39, 2014, p. 157-182.

WINGFIELD, Nancy M., Bucur-Deckard Maria (dir.), *Gender and War in Twentieth-Century Eastern Europe*, Bloomington, Indiana University Press, 2006.

Source URL:

<https://ehne.fr/encyclopedie/thématiques/genre-et-europe/quand-la-guerre-trouble-le-genre/la-guerre-est-elle-émancipatrice-pour-les-femmes>